

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2204

Attribution d'une subvention de 28 000 euros à l'Association Lyon VTT pour l'organisation de la manifestation "Lyon Free Bike", le 11 septembre 2016. Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016
DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2204 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 28 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON VTT POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "LYON FREE BIKE", LE 11 SEPTEMBRE 2016. APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon VTT organise pour la 14^e année consécutive, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme, la manifestation « Lyon Free Bike », le dimanche 11 septembre 2016.

Nommée depuis 13 ans « Lyon Free VTT », l'appellation « VTT » ne semblait plus appropriée étant donné que 30 % des participants, engagés sur le parcours découverte du patrimoine, peuvent réaliser l'épreuve en toute tranquillité avec un simple vélo de ville. Ainsi, un terme plus générique a été choisi.

Cette randonnée urbaine est devenue le « rendez-vous vélo » à Lyon et permet de proposer à tous, vététistes et cyclistes confirmés, occasionnels ou débutants, des parcours inédits et conçus en milieu urbain. Le règlement reste le même que les années précédentes, elle ne donne lieu ni à un classement, ni à un chronométrage individuel. Le Code de la Route doit être respecté sur les portions empruntant les voies de circulation. Une attention particulière est apportée à l'élaboration des circuits pour garantir une fluidité permanente.

En 2015, environ 7 200 vététistes ont participé sur les différents itinéraires (découverte : 2 200, sportif : 2 600, expert : 2 400) et environ 330 bénévoles étaient présents.

Pour l'édition 2016, les trois parcours historiques ont été remaniés et un parcours supplémentaire est proposé :

- « Découverte du patrimoine » de 28 km ;
- « Sportif » de 38 km ;
- « Expert » de 48 km ;
- le nouveau parcours « Ultra » de 65 km pour répondre aux attentes des participants les plus aguerris.

Les quatre parcours correspondront donc encore mieux aux niveaux et aux envies de chacun.

Par les parcours proposés, les participants pourront ainsi percevoir de multiples endroits de Lyon sous un angle unique et insolite : deux fleuves, trois collines, un fort dénivelé, des bas ports typiques, des ruelles pavées et passages « secrets », escaliers et traboules, des parcs municipaux...

Les passages clés des années précédentes seront également empruntés : la rue de la République, le parking des Célestins, le Vieux Lyon, la

basilique de Fourvière et le jardin du Rosaire, le Plateau de la Croix-Rousse, le tunnel de la Croix-Rousse et la colline de la Duchère.

Les participants découvriront cette année le quartier Confluence avec un passage sur les quais de Saône, de la Sucrière jusqu'à l' Aquarium de Lyon la Mulatière, le Musée des Confluences, la montée Saint-Irénée en passant par le musée gallo-romain mais aussi l' Ile Barbe en passant par Vaise.

Les participants traverseront également les villes de Sainte-Foy-lès-Lyon et de Caluire et Cuire.

Le nombre de participants est limité à 7 800 participants afin d'éviter les embouteillages et ralentissements constatés ces dernières années : 2 000 participants sur le parcours « Découverte du patrimoine », 2 300 sur le parcours « Sportif », 2 000 participants sur le parcours « Expert » et 1 500 sur le parcours « Ultra ».

Les sites de départ et d'arrivée seront organisés sur la grande prairie du Parc de Gerland. Un village sera également installé avec des animations et des initiations (tests de maniabilité, essais de vélos ville et divers ateliers) proposées dès le samedi après-midi. Le dimanche, ce site sera également le lieu où les participants pourront se retrouver à l'arrivée de la randonnée lors d'un pique-nique géant.

L' Association souhaite investir de nouveau les équipements suivants, points de passage appréciés par les participants : le palais des Sports de Gerland comme lieu d'accueil et base logistique, le stade de Gerland, la plaine des jeux, la piste de la Sarra (parcours Sportif, expert, Ultra), et le vélodrome du Parc de la Tête d'Or.

Afin de renforcer l'ouverture aux autres pratiques et dans le but de créer un « week-end vélo » à Lyon, l' Association souhaite se rapprocher de l'événement « Roulez Jeunesse » qui se déroulera les 10 au 11 septembre 2016 au Parc de la Tête d'Or et créer des connexions afin d'enrichir les deux organisations.

Les objectifs de l' Association Lyon VTT pour cette 14^e édition sont de :

- promouvoir la pratique du vélo auprès du plus grand nombre ;
- proposer des itinéraires renouvelés chaque année et un point de vue original sur Lyon en découvrant des passages inédits ;
- pérenniser ce rendez-vous sportif et festif à Lyon.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de participer à la promotion des sports de plein air en milieu urbain et de contribuer au rayonnement de la ville de Lyon par le caractère exceptionnel de cette manifestation.

En 2015, Lyon VTT a perçu une subvention de 30 000 euros de la Ville de Lyon.

Cette année, l'Association sollicite une subvention à hauteur de 35 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 175 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 28 000 euros à l'Association Lyon VTT.

En plus de cette subvention, la Direction des Sports de la Ville de Lyon verse une subvention de 3 000 euros dans le cadre d'une subvention annuelle de fonctionnement (saison 2015-2016).

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 28 000 euros est allouée à l'Association Lyon VTT pour l'organisation de la manifestation « Lyon Free Bike », le 11 septembre 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Lyon VTT est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, imputation 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT